Le réseau de l'intelligence électrique

Mécanisme de capacité

Certification des effacements indissociables de la fourniture

Groupe de Travail

mercredi 30 septembre 2015

Contexte

Règles du mécanisme de capacité

6.10.2.3.1.2.2 Courbe de réalisation d'une EDE au titre d'effacements exploités par un Fournisseur au titre d'offres d'effacement indissociables de la fourniture

Un dispositif de contrôle du réalisé ad hoc assure l'établissement des courbes de réalisation des EDE contrôlées, exploitées par un Fournisseur au titre d'offres d'effacement indissociables de la fourniture.

RTE proposera, avant le 1er septembre 2015, les modalités précises de ce dispositif de contrôle de réalisé afin d'assurer la certification des EDC concernées pour la première Année de Livraison.

6.10.4.3 Conditions de réalisation du test

[…]

Un dispositif de test ad hoc permet la réalisation de test des EDE d'effacements exploités par un Fournisseur au titre d'offres d'effacement indissociables de la fourniture.

RTE proposera, avant le 1er septembre 2015, les modalités précises de ce dispositif de test afin d'assurer la certification des EDC concernées pour la première Année de Livraison.

Le réseau de l'intelligence électrique

Contexte

À titre d'illustration

Article 271-1 du Code de l'énergie *(modifié par la loi transition énergétique)*

Un effacement de consommation d'électricité se définit comme l'action visant à baisser temporairement, sur sollicitation ponctuelle envoyée à un ou plusieurs consommateurs finals par un opérateur d'effacement ou un fournisseur d'électricité, le niveau de soutirage effectif d'électricité sur les réseaux publics de transport ou de distribution d'électricité d'un ou de plusieurs sites de consommation, par rapport à un programme prévisionnel de consommation ou à une consommation estimée.

[…]

Contexte

Effacements indissociables de la fourniture

Article 271-2 du Code de l'énergie *(ajouté par la loi transition énergétique)*

Les consommateurs finals ont la faculté de valoriser chacun de leurs effacements de consommation d'électricité soit directement auprès de leur fournisseur dans le cadre d'une offre d'effacement indissociable de la fourniture, soit sur les marchés de l'énergie ou sur le mécanisme d'ajustement mentionné à l'article L. 321-10 par l'intermédiaire d'un opérateur d'effacement qui propose un service dissociable d'une offre de fourniture.

Définition « en creux » des effacements indissociables de la fourniture par rapport aux effacements dissociables, qui se retrouve dans les règles du mécanisme de capacité :

Définition de EDE

[…]

Une Entité d'Effacement est composée soit uniquement d'offres d'effacements exploitées par un Opérateur d'Effacement en application de l'article L271-1 du code de l'énergie, soit uniquement d'offres d'effacements exploitées par un Fournisseur au titre d'offres d'effacement indissociables de la fourniture.

Le réseau de l'intelligence électrique

Sujets identifiés

Contexte

Certification versus Obligation

EDE et mécanisme de capacité

Cadre contractuel

Méthodes de contrôle du réalisé

Calendrier

Le réseau de l'intelligence électrique

Certification versus Obligation

PP1

Utilisés pendant les jours PP1, les effacements réduisent le volume d'obligation des fournisseurs.

Une prise en compte des effacements implicitement dans les consommations réalisées.
Les effacements réduisent le niveau d'obligation.

PP2

Délivrance de **certificats** reflétant la disponibilité des capacités d'effacement pendant la totalité des jours PP2.

Demande de certification avant le 31 octobre 2016 (pour 2017) auprès de RTE
Collecte et contrôle des capacités d'effacements pendant l'année de livraison
Correction des effacements activés dans le profil de consommation.

Certification versus Obligation

PP1

La Période de Pointe 1 (PP1) est la période servant à calculer la puissance de référence des consommateurs.



Jours compris
entre le 1er janvier et le 31 mars
(hors vacances de Noël)
et **entre le 1er novembre et le 31 décembre**



Plages horaires :
7h – 15h et
18h – 20h

RTE :

- **signale la veille (9h30) pour le lendemain les jours PP1, entre 10 et 15 jours par an** (jours de plus fortes consommations)
- **effectue a posteriori les contrôles sur la base des consommations réelles** pour vérifier que les fournisseurs disposent des garanties nécessaires à la consommation de leurs clients

PP2

Les exploitants s'engagent sur un niveau de disponibilité de leurs capacités pour une Période de Pointe 2 (PP2)



Période plus longue que PP1
Jour PP1 → Jour PP2
Maximum 25 jours par an
Jour PP2 hors PP1 signalés à 19h au plus tard

PP2 couvre ainsi également des situations de risque pour le système mais qui ne sont pas dues aux pointes de consommation.

Co-existence avec les signaux existants

par exemple
TEMPO – 22 jours rouges / 43 jours blancs, année à cheval

Sujets identifiés

Contexte

Certification versus Obligation

EDE et mécanisme de capacité

Cadre contractuel

Méthodes de contrôle du réalisé

Calendrier

Le réseau de l'intelligence électrique

EDE et mécanisme de capacité

Certification

Déclaration d'une Puissance effaçable disponible par année de livraison.

→ **Niveau de Capacité Certifié**

Collecte

Collecte d'une Puissance effaçable d**isponible** pour chaque pas demi-horaire les jours PP2 (processus de collecte des EDC en liaison EDC / multi EDE)

→ **Niveau de Capacité Effectif**

Contrôle

Contrôle du réalisé par rapport au collecté
Données du contrôle issues d'une activation, d'un audit ou d'un test

Règlement des écarts

À la maille RPC

→ **Niveau de Capacité Effectif – Niveau de Capacité Certifié**

Rte Le réseau de l'intelligence électrique

EDE et mécanisme de capacité

Règles du mécanisme de capacité

Définition : Entité d'Effacement (EDE)

Entité élémentaire définissant le périmètre des Sites de Soutirage sur lesquels la réalisation d'effacements de consommation peut donner lieu à l'émission d'un Programme d'Effacement. L'Entité d'Effacement est composée de Sites de Soutirage.

Une Entité d'Effacement est composée soit uniquement d'offres d'effacements exploitées par un Opérateur d'Effacement en application de l'article L271-1 du code de l'énergie, soit uniquement d'offres d'effacements exploitées par un Fournisseur au titre d'offres d'effacement indissociables de la fourniture.

Certification des effacements indissociables de la fourniture dans des EDE : les dispositions des EDE s'appliquent (collecte et calcul de disponibilité).

EDE et mécanisme de capacité

Dispositif de collecte propre aux EDE

Extraits des règles du mécanisme de capacité / §6.9.2.5 et 6.9.2.6

Notification par le titulaire de l'EDC :

- de la puissance activable par pas demi-horaire
- en J-1 pour un jour J, au plus tard à 12h
- accompagnée d'un prix en €/MWh

Le titulaire s'engage, par cette collecte, à activer les puissances déclarées si le prix spot de référence est supérieur au prix déclaré.

Le réseau de l'intelligence électrique

Tests des EDC

Modalités générales des tests

Règles du mécanisme - §6.10.4.1 - Applicabilité [des tests d'activation]

[…]

A l'issue de la Période de Livraison, toutes les Puissances Activables des EDC auront été activées au moins une fois par le dispositif de contrôle par test d'activation, ou par un autre dispositif.

Uniquement sur des jours PP2

Entre 0 et 3 tests par année de livraison

Facteurs de déclenchement d'un test dépendant :

- du nombre de jours PP2 signalés,
- des écarts en activable et activé,
- du nombre d'activation pour tout mécanisme (tests inclus),
- de la réussite des tests d'activation éventuels,
- des audits éventuels

Le réseau de l'intelligence électrique

Sujets identifiés

Contexte

Certification versus Obligation

EDE et mécanisme de capacité

Cadre contractuel

Méthodes de contrôle du réalisé

Calendrier

Le réseau de l'intelligence électrique

Cadre contractuel

Modification du contrat de certification

Définition des effacements indissociables de la fourniture

Eligibilité à la certification : les effacements indissociables de la fourniture certifiables seront ceux pour lesquels une méthode de contrôle du réalisé a été validée par RTE.

Un contrat par année de livraison

Méthodes de contrôle du réalisé

Les méthodes existantes dans les règles MA et NEBEF pourraient s'appliquer.

De nouvelles méthodes de contrôle du réalisé seront précisées en tant que de besoin et dans la mesure du possible.

Cadre contractuel

Constitution d'une EDC

En cohérence avec les EDE NEBEF, les sites d'une EDC « effacement indissociable de la fourniture » :

- sont exclusivement profilés ou télérelevés
- recourent à la même méthode de contrôle par le réalisé

Sujets identifiés

Contexte

Certification versus Obligation

EDE et mécanisme de capacité

Cadre contractuel

Méthodes de contrôle du réalisé

Calendrier

Le réseau de l'intelligence électrique

Contrôle du réalisé
sites télérelevés

Méthode	Statut	Contraintes / Limites
Simple rectangle	MA Validée RTE	Ouverte aux seules offres d'effacement activées au MA
Rectangle à double référence	NEBEF (par défaut) Validée RTE	Maximum 2h d'effacement Plage de repos de la durée de l'effacement
Prévision de consommation	NEBEF Validée RTE	Maximum de 13h d'effacement par jour Homologation de la prévision par site
Historique	NEBEF En cours de validation	Courbe de référence basée sur des périodes semblables aux effacements réalisés Homologation du profil de consommation

Le réseau de l'intelligence électrique

Contrôle du réalisé
sites profilés avec courbe de charge

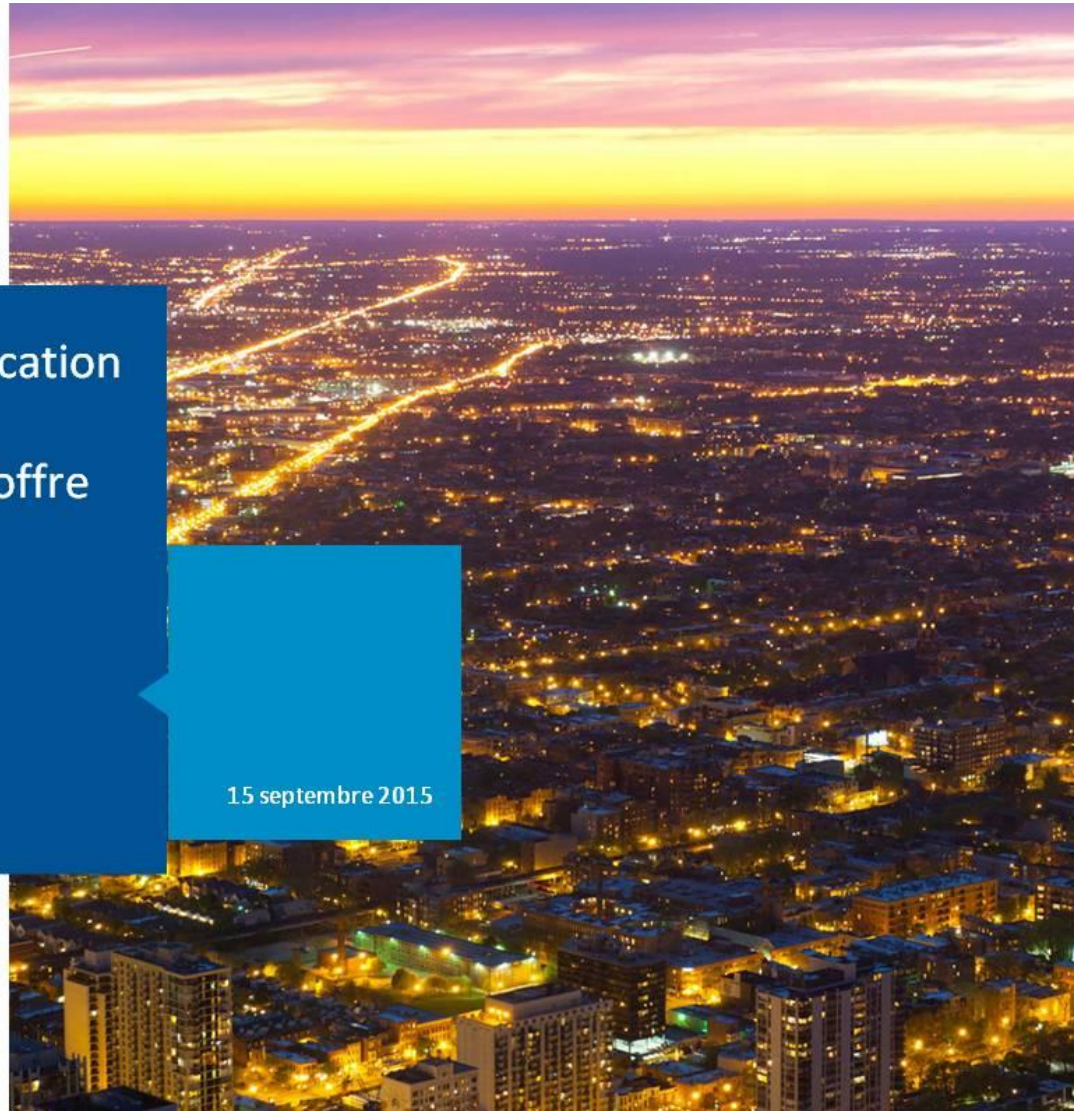
NEBEF

Méthode du rectangle algébrique site à site



EDE contenant a minima 3000 sites profilés
Adapté aux effacements diffus
Rectangle algébrique site à site
Plage d'effacement limitée à 6h – effacement de 10 à 30 min par site

Contrôle du réalisé
Proposition d'une méthode pour les sites profilés



Méthode de certification des effacements indissociables de l'offre de fourniture

Mécanisme de capacité

15 septembre 2015

Sujets identifiés

Contexte

Certification versus Obligation

EDE et mécanisme de capacité

Cadre contractuel

Méthodes de contrôle du réalisé

Calendrier

Calendrier

1er Octobre 2015	Appel à contribution de RTE
28 octobre 2015	Proposition des modalités de contrôle du réalisé
	Déclinaison des modalités
31 octobre 2016	Date limite de demande de certification pour les capacités d'effacement

Rte Le réseau de l'intelligence électrique